

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1074 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances :

n° 1074

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
22 septembre 1947

Numéro JO
n° 9 du 30/09/1947

Date du numéro
30 septembre 1947

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances.

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Est promulgué a la Côte française les Somalis et dépendances le décret n° 17 1208 du 1er juillet 1947 por tant réorganisation de la Commission des incessions coloniales et du domaine. (J. O. R. F. du 2 juillet 1917. page 6158.)

Art. 2

—Le présent arrêté, qui donnera lieu a des mesures de publicité extraordi nuire, sera enregistré et communiqué par tout ou besoin sera.

Pour le Gouverneur en mission :L'inspecteur des affaires administrativesLIURETTE.